

1ères rencontres nationales Gestion des baignades en eau douce

La baignade, un loisirs pour tous

Intervention de Pascal Gassiot

25 juin 2009



Société de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage
Membre du Géfil et qualifiée OPQIBI

Sommaire :

Présentation

Adoc intervient à tous les stades d'un projet :

- Études d'opportunité et de faisabilité (marketing, économie et finances)
- Programmation (générale et technique détaillée)
- Suivi des concours et des DSP
- Assistance à la mise en exploitation

Selon les périodes, entre 35 et 50% du CA liés aux activités aquatiques : piscines et parcs aquatiques, centres balnéo et thermo-ludiques, baignades en plan d'eau et/ou milieux naturels

70 références dans ce domaine depuis 1995

Sommaire :

Présentation

Centres aquatiques de :

Cahors, Carmaux, Nérac, Villeneuve/Lot, Lau Balagnas, La Chapelle en Vercors (projets à l'étude)
Tournefeuille (ouvert en 2007), Oléron (ouvert en 2009), Gruissan (en travaux - ouverture en 2010), Saint-Lô (ouvert en 2005), Ornans (ouvert en 2009), ...

Piscines saisonnières de :

Fumel, Castillonnés (en travaux), Castelnau-Montratier (ouvert en 2008), Nogaro

Baignades et plan d'eau touristiques de :

Bartenheim, Orthez, Saint Julien de Concelles, Penne d'Agenais, Vassivière, Mervent, Aubigny-au-Bac

Sommaire :

La présence de l'eau est un élément essentiel pour les espaces touristiques

« no water, no leisure »

Données de cadrage

L'eau n'est pas uniquement un espace de pratiques (baignade, nautisme, pêche sans parler de son rôle de voie de transport qui « remonte en puissance ») mais c'est aussi un décor, une ambiance, une attraction en tant que telle qui structure l'espace, la perception des lieux

Les villes ont de tout temps été bâties autour ou à proximité de l'eau (la mer, les fleuves)

On s'en est détourné il fut un temps ; mais il n'est plus question aujourd'hui que de reconquête d'espaces délaissés; et cette reconquête est largement dédiée aux loisirs

Sommaire :

Données de cadrage

La baignade est une pratique très « récente »...

Les « bains de mer » sont nés au XIX^{ème} siècle ; depuis la fin de l'époque romaine jusqu'au milieu du XIX^{ème}, l'eau était symbole de danger (nauffrage, maladies) et de travail (activités de transport ou de force motrice)

L'eau était tout sauf un espace et un support de loisirs

L'accélération du développement économique et social des « Trente Glorieuses » a fait de l'eau un produit au cœur du développement de nos sociétés : en particulier à travers la création des plans d'eau pour la consommation d'eau ou pour l'irrigation

Aujourd'hui, les plans d'eau sont plutôt issus de l'extraction de matériaux

Cela a généré des paysages structurants à la ville, à la campagne, à la montagne

Sommaire :

Quelque soit l'espace touristique concerné, la baignade est dans le top 5 des activités pratiquées par les touristes

Données de cadrage

- Espace rural : 5,7% - 4 ème rang sur 10
- Espace littoral : 35,7% - 1er rang
- Espace montagnard : 6,9% - 5 ème rang
- Espace urbain : 4,2% - 5 ème rang

Les autres activités liées à l'eau :

- Le nautisme en espace littoral : 5,2%
- La pêche : 2,7% en rural, 5,2% en littoral, 2,6% en montagne

Les autres activités, tous espaces confondus :

- la promenade (29,6%)
- la visite de monuments, musées et sites (16,5%)

Sommaire :

Données de cadrage

Environ 1 300 plans d'eau recensés en France dont près de la moitié offre une possibilité de baignade mais deux principaux obstacles :

- La qualité de l'eau (pollutions, turbidité)
- Les contraintes de surveillance (le coût en particulier) et la responsabilité pénale des élus et/ou gestionnaires

6 200 bassins de natation (pour environ 3 000 piscines) dont 60% en extérieurs ; 82% appartiennent à un propriétaire public ;
un obstacle principal : le coût qu'il soit d'investissement (entre 4 000 € et 6 000 € le m² pour une piscine saisonnière récréative) ou d'exploitation (pas d'équilibre d'exploitation sauf exceptions)

Sommaire :

Données de cadrage

Les autres modes de baignade en eau douce : il s'agit de pratiques soit plus ou moins encadrées dans des sites plus ou moins aménagés, soit de pratiques « sauvages » et « individuelles » (au sens de pratiques non encadrées).

Elles sont pratiquées dans des endroits calmes (au niveau des chaussées par exemple) et peuvent être (sont) dangereuses en eaux vives (torrents de montagne par exemple).

Deux types de clientèles pour la baignade estivale :

- la clientèle loisirs : résidents locaux, touristes logés dans la famille ou chez les amis ; elle est largement dominante ;
- la clientèle tourisme : logée sur place quand la baignade est intégrée à un site touristique et de loisirs.

Sommaire :

Données de cadrage

La baignade, en milieu naturel ou artificiel, est plébiscitée par les populations (résidents et touristes) et constitue un attribut incontournable de l'offre de loisirs en vacances

Elle véhicule un **imaginaire de détente et de farniente** et **ne peut être séparée de la notion de plage** ; et ceci même en dehors des espaces littoraux

Elle s'adresse à tous les membres du groupe familial sans contre-indication particulières (*) ; il s'agit d'une **activité particulièrement consensuelle**

(*) dès lors que le plan d'eau possède des caractéristiques adaptées en termes de profondeur

Sommaire :

Données de cadrage

A la différence de la baignade en milieu naturel, la baignade en milieu artificiel (les piscines et centres aquatiques) permet d'avoir :

- Une eau chauffée - de 28 à 35°C
- Une eau traitée - sûreté d'utilisation
- Une eau thématisée - ambiance / évvasion
- Une eau segmentée - un plan d'eau adapté à chacun

Mais les coûts d'investissement sont sans commune mesure avec ceux des baignades en milieu naturel. Du moins lorsque les baignades en espace naturel sont basées sur l'utilisation d'une ressource facilement accessible...

Accès libre ou payant?

Sommaire :

Pour les baignades artificielles, la question ne se pose pas : les piscines publiques sont payantes ; et les variations sont fortes : de 1,5 € (certaines petites piscines en espace rural) jusqu'à 25 € l'entrée (les parcs aquatiques)

Données de cadrage

Pour les baignades surveillées en milieu naturel, cela dépend de plusieurs facteurs :

- La baignade est-elle intégrée à un espace de loisirs lui-même payant? Dans ce cas, il est rare qu'elle soit payante en sus du droit d'entrée au site
- Si elle est intégrée dans un espace de loisirs d'accès libre, elle peut faire l'objet d'un paiement spécifique ; mais cela génère souvent des difficultés de mise en œuvre liés au problème de mise en place d'un espace clos

Quelles perspectives pour les baignades en eau douce?

Beaucoup de menaces

Sommaire :

•Données de cadrage

- **Pollutions** diverses dont l'origine est connue : agriculture intensive et lessivage des sols par exemple ==> et impact du principe de précaution qui conduit à la fermeture de beaucoup de sites... qui ne rouvrent jamais (la fragile économie locale qui y est attachée ne s'en relève alors pas...)

- **Rareté** de l'eau « potable » ==> l'eau, un produit à haute valeur ajoutée donc sous protection maximum

- **Difficultés pour créer de nouveaux lieux de pratique** sur et autour de l'eau ==> restent les carrières après extraction et les cours d'eau jamais simples à aménager

Il faut donc utiliser ce qui existe mais qui est sous menace permanente...

S'adapter aux menaces sur l'offre

Il faut donc s'adapter à cette situation.

Sommaire :

Soit en multipliant les lieux de baignade en milieu artificiel, c'est à dire les piscines : mais cela nécessite des investissements qui sont, de plus en plus, hors de portée des petites collectivités qui maillent pourtant l'espace rural

Données de cadrage

Soit en utilisant les ressources « naturelles » comme les plans d'eau existants et les cours d'eau ; mais les exigences de sûreté de pratique et les demandes de récréation et d'amusement restent prégnantes.

Peut-être allons nous revenir vers les baignades dites « flottantes » qui allient l'utilisation de l'eau « naturelle » et les exigences de sûreté de pratique.

Une idée

Sommaire :

On utilise bien les marées pour remplir et renouveler l'eau des baignades sécurisées en milieu urbain littoral (plan d'eau de Conleau à Vannes ou celui de l'Aiguillon en Vendée)

Données de cadrage

Pourquoi, alors, ne pas réaliser des « bassins de dérivation » de cours d'eau en espace rural ? Voir cependant les contraintes de la loi sur l'eau...

Un exemple

La baignade du Lambon en Charente est un procédé intéressant car réversible. Il permet de créer une baignade sécurisée en plan d'eau « sans contraintes » autres que la qualité sanitaire de l'eau. Après 3 années de fonctionnement, un premier bilan doit pouvoir en être tiré.

Des pistes de réflexion

Sommaire :

Données de cadrage



Baignade de Joué
les Tours



Traiter le problème en amont et globalement

Sommaire :

Dans tous les cas, il faut traiter le problème en amont car la principale menace qui pèse sur la baignade en eau douce (que ce soient les plans ou les cours d'eau) est celle de la pollution de la ressource par les activités humaines

Données de cadrage

La demande touristique exige la présence d'espaces de baignade avec des déclinaisons multiples de l'offre

Dans ce cadre, la baignade en milieu naturel est une demande avérée, en particulier pour les clientèles à faible pouvoir d'achat : toutes les familles ne peuvent se permettre de payer l'entrée aux piscines ; à ce niveau, l'offre de baignade en milieu naturel reste incontournable car elle est la plupart du temps associée à la gratuité

La demande touristique, l'intérêt écologique et la donne sociale se rejoignent pour « exiger » une ressource fiable



Merci pour votre attention et au revoir

Sommaire :

Au revoir

Pour tout contact

Pascal Gassiot

05 61 49 57 88

pascal.adoc@wanadoo.fr

Pour en savoir plus :

adoc-toulouse.com